

VILLE DE BRUXELLES
M. G. MICHIELS
Département Urbanisme
Plans et autorisations
Boulevard Anspach, 6
1000 BRUXELLES

V/Réf. : 13S/11
N/Réf. : AVL/AH/BXL-2.2254/s506
Annexe : 1 dossier

Bruxelles, le

Monsieur,

Objet : BRUXELLES. Rue des Sables, 39 / angle rue Saint-Laurent, 40. Demande de permis d'urbanisme portant sur régularisation de la transformation de la terrasse couverte et sur l'extension de la fonction horeca vers le 1^{er} étage. Demande d'avis de la Commission de concertation.

Dossier traité par M. F. Guerra Leal

Suite à votre courrier du 11 août 2011 sous référence, réceptionné le 22 août, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la CRMS du 7 septembre 2011.

Le dossier concerne le café *Le Meiboom* implanté à l'angle de la rue des Sables et la rue Saint-Laurent et compris dans la zone de protection des anciennes imprimeries Le Peuple situées 29-35, rue des Sables. La demande vise à régulariser les transformations effectuées au niveau de la terrasse couverte ainsi que l'extension de la fonction horeca vers le 1^{er} étage (au détriment de la fonction de logement).

La Commission n'a pas traité la demande dans le détail ***car elle constate que les travaux proposés n'auront pas d'impact direct sur le bien classé.*** Elle considère donc que la présente demande relève plus d'un examen urbanistique que patrimonial (respect du RRU et des autres réglementations en vigueur).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

M.-L. ROGGEMANS
Présidente

c.c. : A.A.T.L. – D.M.S. (Mme S. Valcke) / A.A.T.L. – D.U. (M. Fr. Timmermans)